

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 13 juin 2022**DÉLIBÉRATION n°2022-64**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 13 juin 2022 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 3 juin 2022.

Point de l'ordre du jour :

5.1. Propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire du 19 mai 2022 -pédagogie

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Tours,

Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 19 mai 2022

Exposé de la décision :

Le conseil d'administration doit approuver les propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire du 19 mai 2022 dans le secteur de la pédagogie.

Proposition de décision soumise au conseil :

Approbation des propositions suivantes :

- demandes de bornage de l'année universitaire 2021-2022 ;
- sélection en master : dates d'ouverture d'une seconde campagne ;
- demandes d'ouverture de formations en apprentissage ;
- calendrier des inscriptions administratives 2022-2023 ;
- modification des statuts du CFMI ;
- création des DU « Alimentation et santé » et « Approche des innovations numériques et technologies en gérontologie » ;
- modification horaires de la maquette du Diplôme d'État infirmier en pratique avancée (IPA).

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	27
Abstentions :	0
Votes exprimés :	27
Pour :	27
Contre :	0

Pièces jointes :

- avis de la CFVU du 19 mai 2022 et pièces.

Fait à Tours,

EXERCICE 2022

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 19 mai 2022

AVIS n°CFVU/2022-008

La commission de la formation et de la vie universitaire s'est réunie le 19 mai 2022 en séance plénière, sur convocation de du Président de la Commission de la formation et de la vie universitaire, adressée le 4 mai 2022.

Point de l'ordre du jour :

2. Pédagogie

- 2.1. Demandes de Bornage année universitaire 2021-22
- 2.2. Sélection en master 1ère année : dates d'ouverture d'une seconde campagne
- 2.3. Demandes d'ouverture de formations en apprentissage
- 2.4. Calendrier des inscriptions administratives 2022/2023
- 2.5. UFR Arts et sciences humaines - Proposition de modification des statuts du centre de formation des musiciens intervenants (CFMI)
- 2.6. UFR Médecine
 - 2.6.1. Création du Diplôme universitaire (DU) Alimentation et santé
 - 2.6.2. Création du DU Approche des innovations numériques et technologiques en gérontologie
 - 2.6.3. Modifications horaires de la maquette du Diplôme d'état infirmier en pratique avancée (IPA)
- 2.7. Accréditation du diplôme de formation générale en sciences odontologiques

.....

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

2.1 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la demande de bornage avec prolongation de l'année universitaire 2021/2022 jusqu'au 30 septembre 2022 pour l'UFR Droit Économie Sciences Sociales, le Centre d'Etudes Supérieur de la Renaissance, l'UFR des Sciences et Techniques et Polytech pour les 5èmes années des cycles ingénieurs.

Les demandes de dérogation sont fournies en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur la demande de bornage de l'UFR Droit Économie Sciences Sociales, le Centre d'Etudes Supérieur de la Renaissance, l'UFR des Sciences et Techniques et Polytech.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 32
Quorum : 16
Nombre de membres participant à la délibération : 22
Abstention : 0
Votes Exprimés : 22
Pour : 22
Contre : 0

2.2 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur l'organisation d'une seconde campagne de sélection pour les masters première année n'ayant pas atteint les capacités d'accueil arrêtées lors de la phase principale d'admission et n'ayant pas ou plus de liste complémentaire.

Cette période de candidatures se déroulera du 16 au 30 juin 2022 pour tous les composantes concernées.

Le document récapitulatif est fourni en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur la période de seconde campagne de sélection en master 1^{ère} année.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 32 Quorum : 16 Nombre de membres participant à la délibération : 22 Abstention : 0
Votes Exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

2.3 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les demandes d'ouverture en apprentissage pour les formations suivantes :

BUT 3^{ème} année Sciences et Génie des Matériaux, spécialité métiers de l'Ingénierie des matériaux et des Produits (SGM MMP)

BUT 3^{ème} année Sciences et Génie des Matériaux, spécialité Métiers de la Caractérisation et de l'Expertise des Matériaux et des Produits (SGM MCEMP)

Master 2^{ème} année mention droit européen parcours juriste européen

Master 2^{ème} année mention droit de la Santé

Les demandes formulées par les composantes sont fournies en pièces jointes.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur la création de ces formations en apprentissage

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 32 Quorum : 16 Nombre de membres participant à la délibération : 22 Abstention : 0
Votes Exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

2.4 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la proposition de calendrier des inscriptions administratives pour l'année universitaire 2022-2023.

Le calendrier est fourni en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur la proposition de calendrier.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 32 Quorum : 16 Nombre de membres participant à la délibération : 22 Abstention : 0
Votes Exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

2.5 Exposé de l'avis - Reporté

2.6.1 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la proposition de création du diplôme universitaire (DU) Alimentation et Santé, porté par l'UFR de Médecine.

Le dossier de ce DU est fourni en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur la création du diplôme universitaire (DU) Alimentation et Santé.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 32 Quorum : 16 Nombre de membres participant à la délibération : 23 Abstention : 0
Votes Exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0

2.6.2 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la proposition de création du diplôme universitaire (DU) Approche des innovations numériques et technologiques en gérontologie porté par l'UFR de Médecine.

Le dossier de ce DU est fourni en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur la création du diplôme universitaire (DU) Approche des innovations numériques et technologiques en gérontologie.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 32 Quorum : 16 Nombre de membres participant à la délibération : 23 Abstention : 3
Votes Exprimés : 20 Pour : 20 Contre : 0

2.6.3 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la proposition de modifications horaires de la maquette de Diplôme d'Etat infirmier en pratique avancée.

Le tableau récapitulatif est fourni en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur la création du diplôme universitaire (DU) d'Etat infirmier en pratique avancée.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 32 Quorum : 16 Nombre de membres participant à la délibération : 23 Abstention : 0
Votes Exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0

2.7 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la proposition d'accréditation du diplôme de formation générale en sciences odontologiques.

Les documents relatifs à cette accréditation sont fournis en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :



Avis favorable sur l'accréditation du diplôme de formation générale en sciences odontologiques.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 32 Quorum : 16 Nombre de membres participant à la délibération : 22 Abstention : 0
Votes Exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

Fait à Tours, le 2 juin 2022,

La Présidente de la Commission de
la formation et de la vie
universitaire,

Sylvie HUBERT-MOUGIN

Affaire suivie par
Marie Christine Jossec
marie-christine.jossec@univ-tours.fr

Tours, le 16/02/2022

Objet : modification de bornage de l'ann e universitaire 2021-2022

L'UFR CESR sollicite que la date de la fin de l'ann e universitaire 2021-2022 soit report e au 30/09/2022, pour les stages obligatoires et les soutenances des m moires des  tudiants de master 2. Les demandes de report sont soumises   l'approbation des jurys de parcours du semestre 2.

D rogation pour les parcours des mentions :

MENTION HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE

Parcours Cultures et patrimoine de la renaissance
Parcours Cultures et patrimoines de l'alimentation
Parcours M tiers de l'arch ologie et Arch omatique
Parcours M tiers de la science des patrimoines

MENTION HUMANIT S NUM RIQUES

Parcours Intelligence des donn es de la culture et des patrimoines (IDCP)
Parcours M diation num rique de la culture et des patrimoines (MNCP)

La demande de modification de bornage de l'ann e universitaire a  t  vot e,   l'unanimit , au conseil d'UFR du 13/01/2022.

Tours, le 18 novembre 2021

Bornage de l'ann e universitaire 2021/2022

Demande de d rogation pour les dipl mes suivants :

Stages M2 de 4 mois et +

M2 Ecologie Evolutive et Comportementale
M2 Cognition Neurosciences et Psychologie
M2 Sensoriel et Innovation
M2 Biologie de la Reproduction
M2 Physiopathologies
M2 Biotechnologie et Droit
M2 Hydro-syst mes des Bassins Versants
M2 Comp tence Compl mentaire en Informatique
M2 Mat riaux pour les Nouvelles Technologies de l'Energie
M2 Informatique (BDMA)

Stages M1 de 4 mois et +

M1 Hydro-syst mes des Bassins Versants

La Directrice de la Facult ,



Sandrine DALLET-CHOISY

DEROGATION 2021-2022

MASTERS
JUSTICE, PROCES ET PROCEDURES:
M2 Justice, procès et procédures - Conseil et Contentieux
DROIT DU PATRIMOINE:
M2 promotion et gestion de l'immeuble
M2 ingénierie patrimoniale
DROIT DE L'ENTREPRISE:
M2 Droit des affaires
M2 Droit social
DROIT INTERNATIONAL:
M2 Droit des affaires internationales
DROIT PUBLIC:
M2 Droit et Gestion Publique Locale
M2 Juriste de droit public
DROIT EUROPEEN:
M2 Juriste européen
M2 Droit-Langues
DROIT DE LA SANTE:
M2 Droit de la santé
GEOGRAPHIE, AMENAGEMENT, ENVIR ET DEVELOPEMENT:
M2 Géographie ETP
M2 Géographie MTU
DROIT ENVIRONNEMENT ET URBANISME:
M2 Droit de l'environnement et urbanisme ETP
M2 Droit de l'environnement et urbanisme MTU
ECONOMISTE D'ENTREPRISE:
M2 Economiste d'entreprise
GESTION:
M2 Management de la qualité et projets FI/FA/FC
M2 Management et stratégie d'entreprise FC
M2 Management des PME et Entrepreneuriat FC

Tours, le 08 novembre 2021

Bornage de l'année Universitaire
2021/2022

Demande de dérogation pour les étudiants de 5eme année du cycle ingénieur toutes spécialités

Fin de l'année universitaire au 30 septembre 2022 pour l'année universitaire 2021/2022*

**Bornage qui pourra être réévalué au cas par cas en fonction de la situation actuelle liée au coronavirus*

Le directeur de Polytech Tours



Emmanuel Néron



Sélection en master 1^{ère} année

Campagne 2022-2023

Les masters 1^{ère} année qui n'ont pas atteint leur capacité d'accueil lors de la phase principale **et** qui n'ont pas ou plus de liste complémentaire peuvent organiser une seconde campagne de sélection.

Cette période de candidatures se déroulera du 16 au 30 juin 2022.

INTENTIONS D'EVOLUTION EN APPRENTISSAGE

1- Intentions d'ouvertures de formation par apprentissage rentrée 2023

Formation	Composante	Dept.	Porteur	Fiche intention reçue	Avis VP CFVU
BUT 2e année					
BUT 3e année					
BUT 3 Sc. Et Génie Matériaux, spéc. Métiers de l'ingénierie des matériaux et des Produits (SGM MMP)	IUT Blois	41	Fanomezantsoa RANDRIANAIVO et Loïc TESSIER	28-mars-22	
BUT 3 Sc. Et Génie des Matériaux, Spéc. Métiers de la Caractérisation et de l'Expertise des Matériaux et des Produits (SGM MCEMP)	IUT Blois	41	Fanomezantsoa RANDRIANAIVO et Loïc TESSIER	28-mars-22	
Licence 3^e année					
Master 1^{ère} année					
Géographie, Aménagement Env. et Développement	UFS LLSH	45	NEDJAI Rachid	23-févr.-22	
Master 2^e année					
Master 2 mention droit européen spécialité juriste européen	DESS Tours	37	Christine Guillard	11-mars-22	
Master 2 mention droit de la Santé	DESS Tours	37	ARHAB GIRARDIN F. AUBIN Emmanuel	10-mars-22	

Merci de compléter les champs ci-dessous et de renvoyer la fiche pour le 25/03/2022 par mail au CFA des Universités Centre-Val de Loire : directeur@cfa-univ.fr

Composante : IUT de BLOIS

Nom de la formation : Bachelor Universitaire de Technologie 3^{ème} année (BUT 3)

Mention : Science et Génie des Matériaux

Spécialité ou parcours : Métiers de la Caractérisation et de l'Expertise des Matériaux et des Produits (MCEMP)

Formation existante en cycle initial :

Date d'accréditation : 2023

Nombre d'étudiants cette année : 0 nombre de candidats cette année : 0

Pour info, le département SGM actuel comprend une centaine d'étudiants répartis sur deux années.

- Oui
 Non
 En cours d'accréditation

Formation existante en contrat de professionnalisation :

- Oui si oui, nombre d'étudiants concernés :
 Non

Filière dans l'établissement (cursus) :

- Oui, précisez : Le département Science et Génie des Matériaux de l'IUT de Blois délivre le DUT SGM depuis 1997 et jusqu'en juin 2022. Il délivrera les BUT correspondant à partir de 2024
 Non

Lieu de formation : IUT de BLOIS

Aire de recrutement :

- Locale ou départementale
 Régionale
 Interrégionale
 Nationale

Secteur(s) professionnel(s) :

Industrie Automobile, Industrie aéronautique, transports, BTP, industrie Biomédicale, Plasturgie, Métallurgie, Elastomères, industrie du textile, industrie agroalimentaire, ...

Types d'entreprise pouvant former les apprentis :

Grands groupes : THALES, SEXTANT, SKF, COLAS, DAHER, ...
PME : VERMON, DUNCHA, DAUDIN, TP CONCEPT ...

Nombre de structures d'accueil potentiel dans le bassin d'emploi

En Région Centre-Val de Loire : 20

Hors région Centre-Val de Loire : 20

Comment justifiez-vous cette demande d'évolution ?

(à développer en une page maximum)

Précisez le contexte lié à l'établissement et à son offre de formation ainsi que le contexte socio-économique, lié au secteur professionnel dont dépend la formation. (Demande des étudiants, entreprises, débouchés...)

Cette demande s'inscrit dans l'évolution de la formation technologique dispensée par les IUT de deux en trois années pour atteindre le grade de licence (Bachelor Universitaire de Technologie). Cette ouverture de la troisième année de la formation en apprentissage est plébiscitée autant par les étudiants que les entreprises habituées à accueillir des stagiaires de DUT SGM et des apprentis de la licence 2IM de l'IUT de Blois.

La réforme ayant débuté à la rentrée universitaire 2021, cette première promotion accédera à la troisième année à la rentrée 2023. Cette troisième année du Bachelor sera accessible à la fois en formation initiale et par apprentissage.

Responsable de la formation / de la demande d'ouverture (nom et coordonnées) :

Cheffe de département SGM : Catherine CHENU

Responsables de la demande d'ouverture : Fanomezantsoa RANDRIANAIVO et Loïc TESSIER

Date de la demande

22 mars 2022

Nom et signature du Demandeur



Nom et signature du Directeur de la composante



Le Directeur
de l'IUT de Blois
Patrick LAFFÈZ

Personnes à contacter au CFA des Universités Centre-Val de Loire :

Directrice

Françoise LE VEZU
06 20 02 22 60
directeur@cfa-univ.fr

Directrice adjointe

Lucie DARRAS
07 84 85 84 76
directeur@cfa-univ.fr

Merci de compléter les champs ci-dessous et de renvoyer la fiche pour le 25/03/2022 par mail au CFA des Universités Centre-Val de Loire : directeur@cfa-univ.fr

Composante : IUT de BLOIS

Nom de la formation : Bachelor Universitaire de Technologie, 3^{ème} année (BUT 3)

Mention : Science et Génie des Matériaux

Spécialité ou parcours : Métiers de l'Ingénierie des Matériaux et des Produits (MIMP)

Formation existante en cycle initial :

Date d'accréditation : 2023

Nombre d'étudiants cette année : 0 nombre de candidats cette année : 0

Pour info, le département SGM actuel comprend une centaine d'étudiants répartis sur deux années.

- Oui
 Non
 En cours d'accréditation

Formation existante en contrat de professionnalisation :

- Oui si oui, nombre d'étudiants concernés :
 Non

Filière dans l'établissement (cursus) :

Oui, précisez : Le département Science et Génie des Matériaux de l'IUT de Blois délivre le DUT SGM depuis 1997 et jusqu'en juin 2022. Il délivrera les BUT correspondant à partir de 2024

Non

Lieu de formation : IUT de BLOIS

Aire de recrutement :

- Locale ou départementale
 Régionale
 Interrégionale
 Nationale

Secteur(s) professionnel(s) :

Industrie Automobile, Industrie aéronautique, transports, BTP, Industrie Biomédicale, Plasturgie, Métallurgie, Elastomères, industrie du textile, industrie agroalimentaire, ...

Types d'entreprise pouvant former les apprentis :

Grands groupes : THALES, SEXTANT, SKF, COLAS, DAHER, ...
PME : VERMON, DUNCHA, DAUDIN, TP CONCEPT ...

Nombre de structures d'accueil potentiel dans le bassin d'emploi

En Région Centre-Val de Loire : 20

Hors région Centre-Val de Loire : 20

Comment justifiez-vous cette demande d'évolution ?

(à développer en une page maximum)

Précisez le contexte lié à l'établissement et à son offre de formation ainsi que le contexte socio-économique, lié au secteur professionnel dont dépend la formation. (Demande des étudiants, entreprises, débouchés...)

Cette demande s'inscrit dans l'évolution de la formation technologique dispensée par les IUT de deux en trois années pour atteindre le grade de licence (Bachelor Universitaire de Technologie). Cette ouverture de la troisième année de la formation en apprentissage est plébiscitée autant par les étudiants que les entreprises habituées à accueillir des stagiaires de DUT SGM et des apprentis de la licence 2IM de l'IUT de Blois.

La réforme ayant débuté à la rentrée universitaire 2021, cette première promotion accédera à la troisième année à la rentrée 2023. Cette troisième année du Bachelor sera accessible à la fois en formation initiale et par apprentissage.

Responsable de la formation / de la demande d'ouverture (nom et coordonnées) :

Cheffe de département SGM : Catherine CHENU

Responsables de la demande d'ouverture : Fanomezantsoa RANDRIANAIVO et Loïc TESSIER

Date de la demande

22 mars 2022

Nom et signature du Demandeur



Nom et signature du Directeur de la composante



Le Directeur
de l'IUT de Blois
Patrick LAFFÈZ

Personnes à contacter au CFA des Universités Centre-Val de Loire :

Directrice

Françoise LE VEZU
06 20 02 22 60
directeur@cfa-univ.fr

Directrice adjointe

Lucie DARRAS
07 84 85 84 76
directeur@cfa-univ.fr

Merci de compléter les champs ci-dessous et de renvoyer la fiche pour le 25/03/2022 par mail au CFA des Universités Centre-Val de Loire : directeur@cfa-univ.fr

Composante :

Nom de la formation :

Mention : Droit de la santé
Spécialité ou parcours :

Formation existante en cycle initial :

date d'accréditation : Dernière accréditation 2018 nombre d'étudiants cette année : 18 en M1, 16 en M2
nombre de candidats cette année : 547

- Oui
 Non
 En cours d'accréditation

Formation existante en contrat de professionnalisation :

- Oui si oui, nombre d'étudiants concernés :
 Non

Filière dans l'établissement (cursus) :

- Oui, précisez : Licence droit , master droit de la santé
 Non :

Lieu de formation : UFR Droit, Economie et sciences sociales

Aire de recrutement :

- Locale ou départementale
 Régionale
 Interrégionale
 Nationale

Secteur(s) professionnel(s) :

- secteur médical et de la santé
- secteur médico-social
- barreau
- secteur des assurances et mutuelles

Types d'entreprise pouvant former les apprentis

Hôpitaux, Polycliniques, EHPAD, institutions sanitaires (HAS, ANSM, , Ministère de la santé, Agences régionales de santé, EFS), ministère de la santé, CPAM, compagnies d'assurances, mutuelles, entreprise de consulting en recherches biomédicales, cabinets d'avocats, fonds d'indemnisation des accidents médicaux, Conseils des Ordres des professions de santé, laboratoires pharmaceutiques, Centres de formation (CNEH), syndicats de l'hospitalisation.

Nombre de structures d'accueil potentiel dans le bassin d'emploi
en Région Centre-Val de Loire : en cours
hors région Centre-Val de Loire: en cours

Comment justifiez-vous cette demande d'évolution ?

(à développer en une page maximum)

Précisez le contexte lié à l'établissement et à son offre de formation ainsi que le contexte socio-économique, lié au secteur professionnel dont dépend la formation. (Demande des étudiants, entreprises, débouchés...)

Le Master droit de la santé de l'université de Tours est l'un des premiers créé en France dans ce domaine (il date de 1991 et a été créé en collaboration avec l'université de Poitiers sous l'appellation DESS droit médical à l'époque).

Le développement de l'apprentissage est mûri depuis plusieurs années au regard de la demande professionnelle. La cohabilitation du diplôme avec l'université de Poitiers rendait, toutefois, sa mise en place plus compliquée en raison de l'organisation des enseignements sur deux régions différentes. Depuis 2018, la situation est simplifiée puisque désormais le Master droit de la santé n'existe qu'à Tours.

Les transformations majeures du système de santé, les évolutions juridiques rapides du secteur, la place actuelle de la réglementation sanitaire et médico-social, les progrès en biotechnologies, le développement croissant de la recherche clinique exigent des compétences juridiques hautement spécialisées. La crise sanitaire, le vieillissement de la population, la transformation de la relation de soins ont amplifié les problématiques en ce domaine et ont montré la nécessité de recruter des diplômés ayant acquis des compétences et savoirs techniques, capables de s'adapter à l'évolution normative et de les appliquer aux enjeux concrets actuels et à venir.

La force du Master droit de la santé de l'université de Tours est sa pluridisciplinarité couvrant des champs variés et permettant d'ouvrir plus largement les débouchés professionnels tant dans le secteur public que dans le secteur privé tels par exemple les établissements publics ou privés de santé ou médico-sociaux, les agences régionales de santé et leurs délégations au niveau local, les diverses agences sanitaires, la CPAM, le ministère de la santé, les Conseils des ordres professionnels, les entreprises de consulting en recherche biomédicale, les assurances et mutuelles, les commissions de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux...

Le Master droit de la santé de Tours s'appuie sur un vaste réseau de professionnels bien ancré au niveau national et local qui s'est construit au fil du temps depuis 1991.

La voie de l'apprentissage répond aux besoins du secteur, à la demande des professionnels qui nous sollicitent régulièrement, et à la demande insistante des étudiants eux-mêmes. Elle devient aujourd'hui incontournable pour l'insertion professionnelle des étudiants.

Responsable de la formation / de la demande d'ouverture (nom et coordonnées) :

Farida ARHAB-GIRARDIN, farida.arhab-girardin@univ-tours.fr

Emmanuel Aubin, emmanuel.aubin@univ-tours.fr

Date de la demande

07/03/2022

Nom et signature du Demandeur

Nom et signature du Directeur de la composante

Farida ARHAB-GIRARDIN 

M. le Doyen Julien BOURDOISEAU

Emmanuel AUBIN 



Personnes à contacter au CFA des Universités Centre-Val de Loire :

Directrice

Françoise LE VEZU
06 20 02 22 60
directeur@cfa-univ.fr

Directrice adjointe

Lucie DARRAS
07 84 85 84 76
directeur@cfa-univ.fr

Merci de compléter les champs ci-dessous et de renvoyer la fiche pour le 25/03/2022 par mail au CFA des Universités Centre-Val de Loire : directeur@cfa-univ.fr

Composante :

UFR Droit, économie et sciences sociales

Nom de la formation :

Mention : DROIT EUROPEEN

Spécialité ou parcours : JURISTE EUROPEEN

Formation existante en cycle initial :

date d'accréditation : 2018

nombre d'étudiants cette année : 25

nombre de candidats cette année : 450

Oui

Non

En cours d'accréditation

Formation existante en contrat de professionnalisation :

Oui

si oui, nombre d'étudiants concernés :

Non

Filière dans l'établissement (cursus) :

Oui, précisez : UFR Droit, Master de droit, mention Droit européen, parcours Juriste européen

Non :

Lieu de formation :

UFR Droit, économie et sciences sociales

50 avenue Jean Portalis

37200 TOURS

Aire de recrutement :

-Locale ou départementale

-Régionale

-Interrégionale

-Nationale

Secteur(s) professionnel(s) :

Financements européens

Affaires publiques européennes

Affaires internationales et européennes (services des administrations centrales)

Secteur numérique et protection des données personnelles

Droit des étrangers

Concurrence et des aides d'Etat

Commande publique

Secteur bancaire.

Types d'entreprise pouvant former les apprentis :

Administration centrale de l'Etat (services d'affaires internationales et européennes des ministères, SGAE)

Services déconcentrés de l'Etat (fonds structurels européens, droit des étrangers)

Régions (fonds structurels européens)

Autres collectivités territoriales et leurs groupements (commande publique, aides d'Etat)

Cabinets d'avocats, d'audit et de lobbying

Réseau Entreprise Europe Network des Chambres de commerce et d'industrie

Entreprises de dimension européenne

Etablissements du secteur financier.

Nombre de structures d'accueil potentiel dans le bassin d'emploi
en Région Centre-Val de Loire : 5
hors région Centre-Val de Loire: 20

Comment justifiez-vous cette demande d'évolution ?

Le Master Juriste européen est l'un des plus anciens Masters de droit de l'université de Tours (1989). Il correspond, dans l'offre proposée actuellement, à l'un des trois parcours de la mention Droit européen. La formation s'appuie sur une équipe pédagogique composée d'enseignants-chercheurs, spécialistes reconnus de droit européen (Union européenne et Convention européenne des droits de l'Homme) et d'intervenants extérieurs choisis pour leur expertise. La spécialisation en droit européen se justifie par l'intégration croissante du droit de l'Union dans de nombreux domaines du droit français, avec un recours croissant ces dernières années aux règlements européens, qui ne supposent aucun acte national de mise en œuvre (« transposition »). Ce master est réputé nationalement, ce qui se traduit notamment par son classement comme 6^e meilleur Master de droit international et européen des affaires. Il a formé plus de 600 étudiants depuis sa création en 1989, ce qui a permis de créer un important réseau d'*alumni*.

L'ouverture en apprentissage répond à une demande des étudiants et jeunes diplômés. Elle a été largement discutée en équipe pédagogique et en conseil de perfectionnement. Les avantages de l'apprentissage pour les étudiants et jeunes diplômés ont été soulignés : expérience d'un an plus valorisable lors de la recherche d'emploi qu'un stage de six mois, plus grande professionnalisation, développement du réseau du Master grâce aux rencontres avec les maîtres d'apprentissages, insertion plus rapide (dès l'issue du diplôme le plus souvent contre une recherche d'un an en moyenne après un stage).

Les professionnels interrogés, notamment au sein du conseil de perfectionnement de la formation, soulignent que l'apprentissage est de plus en plus recherché dans les administrations et dans certaines entreprises (en particulier celles spécialisées dans les affaires publiques), où sont susceptibles de postuler les diplômés du Master. Or, la plupart des masters de droit européen général ne proposent que des stages. L'ouverture en apprentissage, en plus des options classiques (recherche et stage), permettrait au Master Juriste européen à la fois de se démarquer des formations comparables et de répondre aux besoins de droit européen des administrations publiques, des entreprises et des cabinets d'avocats, d'audit ou de *lobbying*. Ces besoins sont divers : financements européens (spécialité très recherchée par les administrations publiques nationales et locales, qui suppose une bonne connaissance à la fois de la politique européenne de cohésion, de la technique du montage de dossiers, du droit des aides d'Etat et de la commande publique) ; les affaires publiques européennes que ce soit en administration nationale (négociation et mise en œuvre) ou dans le secteur privé (*lobbying* puis anticipation de la mise en œuvre du droit de l'Union européenne) ; les services de droit international et européen des administrations centrales ; le droit de la concurrence et des aides d'Etat ; le droit des étrangers ; le secteur financier (union bancaire européenne) ; la protection des données personnelles (RGPD) et le marché unique numérique (règlements à venir sur les services numériques, les marchés numériques, les enjeux juridiques de l'intelligence artificielle et autres futures réalisations de la « décennie numérique » européenne).

Responsable de la formation / de la demande d'ouverture (nom et coordonnées) :

Christine GUILLARD
christine.guillard@univ-tours.fr
06 83 24 75 10

Date de la demande

Nom et signature du Demandeur

GUILLARD
CHRISTINE

Nom et signature du Directeur de la composante



Personnes à contacter au CFA des Universités Centre-Val de Loire :

Directrice

Françoise LE VEZU
06 20 02 22 60
directeur@cfa-univ.fr

Directrice adjointe

Lucie DARRAS
07 84 85 84 76
directeur@cfa-univ.fr



CFA des Universités
Centre - Val de Loire

Ouvrir une formation universitaire en APPRENTISSAGE • RENTRÉE 2023 •

Le CFA des Universités met son expérience et ses connaissances à votre disposition pour vous accompagner dans l'ouverture et le développement de votre diplôme en apprentissage.

DÉCLARATION PROJET D'OUVERTURE

>>> 25 MARS 2022

Le directeur de la composante et le porteur de projet d'ouverture de la formation en apprentissage renvoient la fiche d'intention d'ouverture au CFA des Universités.

MONTAGE DU DOSSIER

>>> 31 JUILLET 2022

Le porteur de projet construit son dossier d'ouverture tout en récoltant des lettres de soutien des employeurs. Il envoie son dossier au CFA des Universités.

AVIS DE FAISABILITÉ

>>> AVRIL 2022

Les VPCFVU des Universités d'Orléans et de Tours et le bureau du CFA des Universités émettent un avis sur la faisabilité du projet.

NOTIFICATION DE LA DÉCISION

>>> OCTOBRE 2022

Le bureau du CFA des Universités étudie les dossiers d'ouvertures et les ressources nécessaires. Les demandes d'ouvertures sont ensuite validées par les VPCFVU. Enfin, ces demandes sont soumises au vote du conseil d'administration du CFA des Universités en octobre 2022.

ACCORD D'OUVERTURE EN APPRENTISSAGE

>>> NOVEMBRE 2022

Le CFA des Universités met en œuvre son processus d'accompagnement des nouvelles formations universitaires en apprentissage.

MARS >	Dépôt de la fiche d'intention d'ouverture	SEPTEMBRE >	Étude par le bureau du CFA des Universités
AVRIL >	Avis du bureau du CFA des Universités et des VPCFVU	SEPTEMBRE >	Avis des VPCFVU
MAI-JUIN >	Constitution du dossier d'ouverture	OCTOBRE >	Vote du CA du CFA des Universités
JUILLET >	Dépôt du dossier d'ouverture au CFA des Universités	NOVEMBRE >	Démarrage du processus d'accompagnement



Transmettez vos dossiers : directeur@cfa-univ.fr

>> www.cfa-univ.fr <<



**PERIODES D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE A L'UNIVERSITE DE TOURS
CAMPAGNE 2022-2023**

DOCUMENTS SOUMIS AU VOTE DE LA CVU

Les dates de campagne et les modalités des inscriptions administratives sont accessibles depuis le site internet de l'Université de Tours.

Pour la campagne 2022-2023, la période principale d'inscription administrative se déroulera du 6 au 22 juillet 2022 à 13h00.

Les inscriptions administratives seront interrompues du 23 juillet soir à midi au 24 août 2022 inclus.

Sous réserve des dispositions particulières ci-dessous, une seconde période d'inscription administrative aura lieu du 25 août au 5 septembre 2022 au / pour :

- > Les étudiants concernés par la procédure Parcoursup. Application du calendrier national.
- > Les étudiants ingénieurs de Polytech Tours. Du 25 août au 21 septembre 2022 inclus.

Dispositions particulières

- > Les étudiants en attente de décision d'admission ou de validation d'acquis.
- > Les étudiants en attente de leurs résultats.
- > Les étudiants internationaux qui ne sont pas en France.

En tout état de cause, pour les étudiants de nos pays* procédés à leur inscription administrative avant le 15/09/2022, il est demandé de faire une demande d'exception par type de diplôme. Ces dates sont communes à toutes les composantes de l'Université (sauf exception particulière dans le tableau).

Diplôme/Année d'études	Première inscription à l'Université de Tours			Réinscriptions à l'Université de Tours		
	Nouveaux bacheliers + Etudiants soumis à PARCOURSUP	Etudiants hors U de Tours (hors Erasmus)	Etudiants internationaux (hors Erasmus)	Stagiaires de Formation Continue	Français et internationaux	Stagiaires de Formation Continue
DAEU A/B				Présence : 19/09/2022 Dispensé d'admission : 15/11/2022		Présence : 19/09/2022 Dispensé d'admission : 15/11/2022
	Phase principale Parcoursup Calendrier national parcourcup	30/09/2022 (Présence et distance)				
	Phase complémentaire Parcoursup Calendrier national parcourcup		30/09/2022 (Uniquement en présence)	Présence : 02/09/2022 Distance : 05/09/2022	Présence : 02/09/2022 Distance : 05/09/2022	Présence : 02/09/2022 Distance : 05/09/2022
PASS et LAS	Phase principale Parcoursup Calendrier national parcourcup	date calendrier parcourcup	date calendrier parcourcup	Présence : 02/09/2022 Distance : 05/09/2022	Présence : 02/09/2022 Distance : 05/09/2022	Présence : 02/09/2022 Distance : 05/09/2022
	Phase complémentaire Parcoursup Calendrier national parcourcup					
	Phase principale Parcoursup Calendrier national parcourcup	30/09/2022 (Présence et distance)	30/09/2022* (Uniquement en présence)	Présence : 16/09/2022	Présence : 16/09/2022	Présence : 16/09/2022
LICENCE L1, L2 et L3	Phase principale Parcoursup Calendrier national parcourcup	15/09/2022 (Présence et distance)	15/09/2022 (Uniquement en présence)	Présence : 16/09/2022	Présence : 16/09/2022	Présence : 16/09/2022
	Phase complémentaire Parcoursup Calendrier national parcourcup					
	Phase principale Parcoursup Calendrier national parcourcup	Dans les 15 jours après la réception de la lettre d'acceptation + réajust à la licence	30/09/2022* (Uniquement en présence)	Présence : 02/09/2022 Distance : 05/09/2022	Présence : 02/09/2022 Distance : 05/09/2022	Présence : 02/09/2022 Distance : 05/09/2022
LICENCE PROFESSIONNELLE		Dans les 15 jours après la réception de la lettre d'acceptation + réajust master 1	30/09/2022* (Uniquement en présence)	Présence : 30/09/2022	Présence : 30/09/2022	Présence : 30/09/2022
		Dans les 15 jours après la réception de la lettre d'acceptation + réajust master 1	30/09/2022* (Uniquement en présence)	Présence : 30/09/2022	Présence : 30/09/2022	Présence : 30/09/2022
MASTER 1ème année		28/10/2022 (Uniquement en présence)	28/10/2022 (Uniquement en présence)	Présence : 30/09/2022	Présence : 30/09/2022	Présence : 30/09/2022
		30/09/2022 (Uniquement en présence)	30/09/2022 (Uniquement en présence)	Présence : 30/09/2022	Présence : 30/09/2022	Présence : 30/09/2022
MASTER 2ème année						
MASTER INTERNATIONAL (EPU)						
INGENIEURS + MASTER 2 MECANIQUE (EPU)						
INGENIEURS NON B2 (EPU)						
Groupes spécifiques Master Formation continue						
INTERNES MEDICINE ET PHARMACIE						

* Dérogation possible au 15 octobre en cas de retard de visa pour les étudiants internationaux inscrits à l'UFR de Lettres et Langues.

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande
Type de diplôme

Création
Diplôme universitaire

Intitulé

DU ALIMENTATION-SANTÉ

Composante porteuse

UFR Médecine

Composante associée le cas échéant

UFR Arts et sciences humaines

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1
- 2
- 3
- 4

Préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant(s) responsable(s) :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Régis Hankard	02 47 47 98 17	regis.hankard@univ-tours.fr
2	Arnaud De Luca	02 47 47 47 26	arnaud.deluca@univ-tours.fr
3			
4			

Diplôme ouvert en

- Formation initiale en présentiel
- Formation initiale en distanciel
- Formation continue en présentiel
- Formation continue en distanciel

Gestion

Service de Formation Continue

Niveau du diplôme (entrée=sortie)

Bac+2

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

En France, aucune formation ne propose à ce jour un programme combinant Sciences Technologie Santé (STS) et Sciences Humaines et Sociales (SHS) en Alimentation-Nutrition. Cette formation est le fruit d'une collaboration initiée depuis plusieurs années avec entre les STS (Unité mobile de Nutrition du CHRU de Tours, Inserm UMR 1069) et les SHS (IEHCA, Pôle Alimentation de l'Université)
Elle répond à un besoin émanant de professionnels de santé (Médecins et non médicaux).

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

Un corpus généraliste de 78 heures couvrant les bases de l'alimentation humaine, les déterminants de nos choix alimentaires, les pathologies en alimentation/nutrition.

Objectifs :

Au terme de cet enseignement l'apprenant sera capable :

- de reconnaître les principales maladies liées à l'alimentation/nutrition,
 - d'établir une stratégie nutritionnelle s'appuyant sur la physiologie et les différents moyens à disposition (produits, voies d'administration, techniques éducatives et organisation de soins),
 - d'identifier les déterminants de nos choix alimentaires afin de les mettre en application dans le diagnostic ou le traitement des maladies liées à l'alimentation/nutrition.
- L'apprenant aura complété et mis à jour ses connaissances en intégrant notamment les dernières recommandations en matière de diagnostic et traitement des maladies de la nutrition. L'apprenant aura ouvert le champ de ses connaissances à des domaines rarement abordés en santé qui lui permettront de mieux appréhender les déterminants des maladies de la nutrition et guider la thérapeutique.

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

L'enseignement a vocation à compléter une formation existante que l'étudiant soit un professionnel de soin ou non.

Les objectifs sont :

- de mettre à jour ses connaissances et les compléter (recommandations, contact direct avec des experts) selon les objectifs pédagogiques précités
- d'élargir les champs de ses connaissances par une approche mixte santé et sciences humaines et sociales qui n'est peu/jamais développée en formation de santé

Les métiers visés sont : les médecins et internes de toutes spécialités, diététiciennes, infirmières, psychologues, pharmaciens, kinésithérapeutes, sages-femmes, professionnels en santé communautaire, prévention, services sociaux. Chaque candidature sera considérée selon les motivations et attentes que le candidat soit issu des métiers de la santé ou non.

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

La formation peut s'intégrer dans un programme de développement personnel et professionnel donnant accès à des responsabilités spécifiques. Il n'est pas qualifiant en soi c'est-à-dire ne donne pas accès à une reconnaissance disciplinaire particulière.

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

Le programme de formation s'articule avec les missions du Réseau Thématique de Recherche "Cultures et Sciences de l'Alimentation"

Effectifs attendus

Capacité minimale :	20 (18 FC-2FI)
Capacité maximale :	40 (30 FC-10FI)

Conditions d'inscription

- Etre titulaire au minimum d'une licence, quelle que soit la filière et/ou d'une formation diplômante (bac +2) :
- Professionnels de santé (médicaux ou paramédicaux),
 - Professionnels de domaines hors santé

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation...

Recrutement et admission :

- Candidature en ligne sur le site de l'université,
- Sur Dossier : Éléments à fournir : CV, lettre de motivation et copies de diplômes. L'inscription est soumise à l'autorisation des responsables pédagogiques.

Déroulement de la formation :

82 heures d'enseignement réparties en trois modules de 4 jours en présentiel :

- 78 heures d'enseignement,
- 3 heures de contrôles continus (1 h à la fin de chaque session) et 1 heure d'examen final.

Conditions de délivrance du diplôme

Sauf motif impérieux, l'assiduité est validée à condition d'être présent(e) à l'ensemble de la formation.

- Trois contrôles continus écrits sur chacun des 3 modules en présentiel (durée : 1 heure) notés sur 20 (coefficient 1)
- Un examen terminal écrit sur l'ensemble du contenu du DU (durée : 1 heure) noté sur 20 (coefficient 1)

Pour être admis, le stagiaire ou l'étudiant doit obtenir une note moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 pour l'ensemble des épreuves.

Session de rattrapage :

la note de l'épreuve écrite (30 minutes) doit être supérieure ou égale à 10 sur 20.

III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée : <input checked="" type="checkbox"/> 1 an <input type="checkbox"/> 2 ans <input type="checkbox"/> 3 ans		
Stage* : <input type="checkbox"/>	Durée :	
Pratique Professionnelle : <input type="checkbox"/>	Durée :	
Mémoire : <input type="checkbox"/>		

****Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,***

NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF

heures de CM Udt :		Total heures : 0
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Médecine Filière : Médecine
 Diplôme : DU ALIMENTATION-SANTÉ Nom du responsable : Régis Hankard
 Arnaud De Luca

Unités d'enseignement t-A7:J52B39A7 :J38A7:K52	Eléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC [*]		MCC [*]	
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES	
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
Séminaire 1 en présentiel (4 jours)	Reconnaitre les situations de malnutrition/dénutrition	1	24	2		CC	E	E	
	Diagnostiquer la dénutrition de l'enfant et de l'adulte								
	Nutrition en situation de dépendance *								
	Troubles du comportement alimentaire								
	Maladies oubliées de la nutrition (scorbut, rachitisme, kwashiorkor) : réalités d'aujourd'hui								
	Précarité alimentaire								
	Aspects nutritionnels des nouvelles tendances alimentaires (vegan, sans gluten, sans lactose, jeûne...)								
	Obésité de l'adulte								
	Obésité de l'enfant								
	Diabètes et insulino résistances								
	Addictions alimentaires								
	Vin avec modération ou excès								
	Exploration des métabolismes (Dépense énergétique, composition corporelle)								
Contrôle Continu (1 heure)									
Séminaire 2 en présentiel (4 jours)	Comprendre les bases de l'alimentation et de la thérapeutique en nutrition	1	24	6		CC	E	E	
	Les métabolismes								
	Nutrition thérapeutique								
	Dimensions éthiques de l'alimentation								
	Chirurgie bariatrique								
	Histoire de la Diététique								
	Peut-on concilier gastronomie et soin ? *								
	Les nouvelles protéines								
	Education thérapeutique de l'enfant * l'adulte								
	Article 51, réseaux et organisation des soins en obésité, protocoles de coopération *								
	Adapter l'alimentation quotidienne à la maladie								
	Alimentation de l'enfant								
	Contrôle Continu (1 heure)								
Séminaire 3 en présentiel (4 jours)	Comprendre les déterminants de nos choix alimentaires	1	20			CC	E	E	
	Sociologie de l'alimentation								
	Diètes du monde								
	Alimentation et environnement								
	Origine précoce du comportement alimentaire								
	Origine développementale de l'état de santé à l'âge adulte								
	Consommation de viandes au cours des âges: valeur symbolique (sans gluten, sans lactose, jeûne...)								
	Alimentation Prévention								
	industrie et santé publique en nutrition								
	Réglementation européenne de l'alimentation								
	Contrôle Continu (1 heure)								
	Examen (1 heure)								
	Durée totale de la formation								
			68	10	0				
						78			

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants présentés participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
Régis Hankard	Titulaire	PUPH Médecine	UFR Médecine	regis.hankard@univ-tours.fr
Arnaud De Luca	Vacataire	PH Médecine		A.DELUCA@chu-tours.fr
Bruno Laurieux	Titulaire	PU Histoire	UFR Arts et sciences humaines	bruno.laurieux@univ-tours.fr
Isabelle Bianquis	Titulaire	PU Histoire	UFR Arts et sciences humaines	isabelle.bianquis@univ-tours.fr
Loïc Bienassis	Titulaire	MC Histoire	UFR Arts et sciences humaines	loic.bienassis@univ-tours.fr
Kilien Stengel	Titulaire	Professeur certifié Communication	UFR Arts et sciences humaines	kilien.stengel@univ-tours.fr
Diana Cardenas	Vacataire	PH Médecine		dianacardenasbraz@gmail.com
Daniele Bianchi	Titulaire	PH Médecine		bianchi.daniele@hotmail.com
Julie Capelle	Vacataire	Diététicienne		j.capelle@chu-tours.fr
Eric Guerif	Vacataire	Chef cuisinier		eric.guerif@chu-tours.fr
Valérie Brun	Vacataire	PH Médecine		doc.brunvalerie@orange.fr
Amélie Gibory	Vacataire	Diététicienne		a.gibory@chu-tours.fr
David Giron	Titulaire	DR1 Entomologie	UFR Sciences et techniques	david.giron@univ-tours.fr
Sophie Nicklaus	Vacataire	DR1 Goût et alimentation		sophie.nicklaus@dijon.inra.fr
Pascale Hermouet	Vacataire	Diététicienne		pascale.hermouet86@gmail.com
Karine Bernardo	Vacataire	PH Médecine		karine10b@hotmail.fr
Paul Brunault	Titulaire	MCUPH Médecine	UFR Médecine	paul.brunault@univ-tours.fr
Pierre Henri Ducluzeau	Titulaire	PUPH Médecine	UFR Médecine	pierre-henri.ducluzeau@univ-tours.fr
Luc Dalmasso	Vacataire	PH Médecine		dalmast@ch-blois.fr
Leslie Grammatico-Guillon	Titulaire	MCUPH Médecine	UFR Médecine	leslie.guillon@univ-tours.fr
Bertrand Fougères	Titulaire	PUPH Médecine	UFR Médecine	V.DARDAINEGIRAUD@chu-tours.fr
Olivier Mantha	Vacataire	Post-doc Isotopie INSERM		olivier.mantha@inserm.fr
Delphine Mitanchez	Titulaire	PUPH Médecine	UFR Médecine	delphine.mitanchez@univ-tours.fr
Florence Lavandier	Vacataire	Cadre en Diététique CHRU de Tours		f.lavandier@chu-tours.fr
Béatrice Dorigny	Vacataire	Industrie		beatrice.dorigny@fr.nestle.com
Philippe Walker	Vacataire	PH Médecine		philippe.walker@gmail.com

VI - BILAN D'ACTIVITÉS

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC		FC		FC		FC		#DIV/0!
% de réussite	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC	0	FC	0	FC	0	FC	0	0
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)									#DIV/0!
Total dépenses exécutées									#DIV/0!
Total facturé									#DIV/0!
Résultat dépenses-recettes		0		0		0		0	0

VII - GRILLE DE CALCUL DU CÔT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

		Tarif Normal F.C	Tarif Réduit F.C	Tarif F1
Titulaire du diplôme	DU ALIMENTATION - SANTE	1700 €	1 000 €	870 €
	Nombre stagiaires	10	4	2
	Nombre total stagiaires			
	Tarif moyen	170 €	250 €	435 €
	Formation sur une année complète (ou/ non)	non		
Formation exclusivement hors des locaux de l'UT (oui/non)	non			

CHIFFRE D'AFFAIRES PREVISIONNEL
28 940 €
COUTS DIRECTS

COUTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des écarts)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	37 h	290 €/h	10 730 €
- Maîtres de conférences et assimilés	9 h	88 €/h	792 €
- Professeurs agrégés et assimilés	2 h	204 €/h	408 €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés	2 h	131 €/h	262 €
- Doctorants contractuels	12 h	122 €/h	1 464 €
- Autres enseignants contractuels ; enseignants-chercheurs associés et invités (FAST et MAIT), attachés temporaires	2 h	174 €/h	348 €
- Vacataires non fonctionnaires	2 h	59 €/h	118 €
- Vacataires fonctionnaires	23 h	41 €/h	943 €
- Autres (honoraires de formation...)			
Indivisibles			474 €
Sous-total COUTS DE PERSONNEL FORMATION	80 h	181 €/h	14 830 €

zones à renseigner

COUTS ADDITIONNEL DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des écarts)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	2 h	290 €/h	580 €
- Maîtres de conférences et assimilés		88 €/h	
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	
- Doctorants contractuels		122 €/h	
- Autres enseignants contractuels ; enseignants-chercheurs associés et invités (FAST et MAIT), attachés temporaires		174 €/h	
- Vacataires non fonctionnaires		59 €/h	
- Vacataires fonctionnaires		41 €/h	
Sous-total COUTS DE PERSONNEL FORMATION			580 €

Si dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation	Coût total des heures de formation pour l'UT
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en F1		
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		
- autre, préciser		
TOTAL	0,0 h	

TOTAL DU	nb heures de formation (pour l'enseignement)	Coût total des heures de formation pour l'UT
DU	82 h	
DU	72 h	
TOTAL	154 h	15 410 €

COUTS SPECIFIQUES

Kit pédagogique	1 500 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursiers, objets publicitaires...)	400 €
- Restauration (café, cafés, restaurants, traiteurs...)	1 000 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	
Evénementiel externe	
TOTAL COUTS SPECIFIQUES	2 900 €

I - TOTAL COUTS DIRECTS	18 638 €
MARGE SUR COUTS DIRECTS (doit être > 0)	35%
	6 572 €

COUTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COUTS DE SOUTIEN			
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'année)
- Appui à la formation	64,84 €	- €	3,30 €
- Documentation	190,00 €	- €	11,07 €
- Visitation et appui à la recherche	- €	- €	- €
- Vie et action	83,00 €	- €	6,10 €
TOTAL COUTS DE SOUTIEN	364,84 €	- €	20,47 €

COUTS DE SUPPORT			
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation
- Ouverture, pilotage, gestion	607,93 €	- €	69,84 €
- Patrimoine immobilier	437,92 €	- €	40,83 €
- Système d'information et numérique	58,03 €	- €	4,74 €
TOTAL COUTS DE SUPPORT	1 093,88 €	- €	115,41 €

II - TOTAL COUTS INDIRECTS	115,41 €
-----------------------------------	-----------------

III - TOTAL COUTS COMPLETS = TOTAL COUTS DIRECTS (I) + TOTAL COUTS INDIRECTS (II) + (I2)	20 879,03 €
MARGE SUR COUTS COMPLETS (doit être > 0)	-3%
	639,03 €

Chiffres clés / stagiaire	
Coût complet	1 493,95 €
Coût complet (dont coûts directs)	1 203,95 €
Coût complet de l'heure de formation	184,38 €
Marge sur coûts directs	910,30 €
Marge sur coûts complets	-3%
Marge sur coûts complets	-3%
Nombre minimum de stagiaires	20
Justification minimum	1 494,00 €

VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

DU ALIMENTATION-SANTÉ

Gestion par le service Formation continue	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	1 700,00 €
Stagiaire Tarif réduit	1 000,00 €
Inscription formation initiale gestion ufr	Tarifs €
Droits de base*	170,00 €
Droits spécifiques	400,00 €
Inscription formation continue gestion ufr	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	

Information tarifs droits de base en FI

Pour les AU, CU et DU

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021, 170 €).

Pour les DIU

*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION

Avis du conseil d'UFR	Date :	04/04/2022	Favorable
Décision de la CFVU	Date :	19/05/2022	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/06/2022	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/06/2022	Sélectionner...

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande **Création**
Type de diplôme **Diplôme universitaire**

Intitulé **D.U. APPROCHE DES INNOVATIONS NUMÉRIQUES ET TECHNOLOGIQUES
EN GÉRONTOLOGIE**

Composante porteuse **UFR Médecine**
Composante associée le cas échéant **Sélectionner la composante**

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1
- 2
- 3
- 4

Préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant(s) responsable(s) :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Pr, FOUGERE Bertrand	(0)2 47479768	bertrand.fougere@univ-tours.fr
2	Dr GANA Wassim	(0)2 47473713	w.gana@chu-tours.fr
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale en présentiel	<input checked="" type="checkbox"/>
Formation initiale en distanciel	<input type="checkbox"/>
Formation continue en présentiel	<input checked="" type="checkbox"/>
Formation continue en distanciel	<input type="checkbox"/>

Gestion **Service de Formation Continue**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) **Bac+3**

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

C'est le premier diplôme d'université spécialisé en "Innovation, technologies appliquées à la gérontologie" proposé en Région Centre Val de Loire.

Le DU intervient dans le cadre du projet de création d'un living lab gériatrique au CHRU et plus largement de la future création d'une Chaire Innovation & Vieillessement.

Le DU apporte des compétences complémentaires à des étudiants, médecins, autres professionnels de santé ou toute personne travaillant dans le domaine du vieillissement et souhaitant élargir son champ de compétences.

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

Objectifs généraux :

Acquérir des compétences de base en gériatrie et gérontologie, connaître, comprendre, pouvoir évaluer l'intérêt des nouvelles technologies au service du soin gérontologique et du bien-être des professionnels, dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire et éthique.

A l'issue de la formation, les professionnels seront en mesure de comprendre les enjeux économiques, sociétaux liés au vieillissement et de l'intérêt de l'apport des technologies sur le bien-être et l'autonomie des personnes âgées mais aussi l'apport sur le bien-être des professionnels travaillant au service des aînés.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les enjeux de la gérontechnologie pour être en mesure de coordonner un projet dans le domaine,
- Identifier les bons interlocuteurs pour les projets de recherche en gérontechnologie,
- Accompagner les changements sociétaux, techniques et professionnels liés à la gérontechnologie,
- Maîtriser un modèle réglementaire, économique, organisationnel et éthique pérenne.

Compétences attendus :

- Etre capable d'identifier les caractéristiques du vieillissement et les pathologies associées,
- Mettre en pratique des solutions technologiques au service des pratiques des professionnels, de leur bien être et de celui des personnes âgées,
- Mettre en œuvre une méthodologie "d'une idée à la conception d'un outil technologique" dans le respect de la réglementation en vigueur : recherche et développement,
- S'approprier les expériences d'établissements de santé ayant franchi le pas de l'innovation,
- Participer activement à la réflexion sur la recherche et le développement de technologie grâce à l'intervention d'industriels du secteur (start-up) et experts académiques.

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

Le Pôle Vieillessement porté par le CHRU de Tours constitue un acteur central et moteur dans l'approche d'une vision positive du vieillissement, tant par ses fonctions d'appui aux professionnels de la région que dans l'animation des partenariats pluri-institutionnels et la proposition d'actions innovantes en direction des aînés du territoire. Le Pôle Vieillessement souhaite devenir un acteur de référence et incontournable dans la conception, l'accompagnement et le déploiement des idées innovantes sur la thématique du vieillissement.

Il est composé de nombreux professionnels travaillant au sein du service d'hospitalisation de médecine aigue gériatrique (MAG), d'un établissement hospitalier Ermitage (Ehpad et service de soins de suite et de réadaptation), d'une plateforme ambulatoire du vieillissement (PAVie) ainsi que de l'Equipe Régionale Vieillessement et Maintien de l'Autonomie (ERVMA), une équipe de coordination et d'appui auprès des professionnels du vieillissement en région Centre-Val de Loire.

La formation bénéficiera de l'appui des professionnels du pôle vieillissement (gériatres, paramédicaux) mais également des chercheurs universitaires (médecins, chercheurs en SHS) de l'Université de Tours, de notre plateforme Recherche (CIC-IT), des professionnels d'autres établissements académiques (CHRU, hautes écoles) mais aussi d'acteurs experts du secteur privé (industrie, start-up) ou associatif.

Effectifs attendus

Capacité minimale :	20 (16 FC - 3 FI)
Capacité maximale :	25 (20 FC - 5 FI)

Conditions d'inscription

Etre titulaire du Diplôme d'État de Doctorat en Médecine (libéraux ou salariés),
Internes en médecine ou en pharmacie,
Professionnels de santé ayant un niveau BAC + 3 (infirmier, masseur kinésithérapeute...),
Professionnels de la santé publique (directeur d'hôpital, personnel des DDASS, DRASS et ARS), du secteur médico-social (directeur d'EHPAD, responsable de soins à domicile, d'organismes employant des auxiliaires de vie),
responsables « personnes âgées et handicapées » des municipalités et autres collectivités territoriales,
Ingénieurs, chargé de projets dans l'industrie travaillant dans le champ du vieillissement.

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation....

Recrutement et admission :

- Candidature en ligne sur le site de la formation continue,
 - Sur dossier : Éléments à fournir : CV, lettre de motivation/projet professionnel, copies diplômes.
- En cas de formation hors pays francophone une attestation de maîtrise de la langue française (niveau B1) peut être demandée. A défaut, un entretien avec la commission de recrutement peut permettre de le définir.
Le recrutement est assuré localement.

Déroulement de la formation :

- 118 heures d'enseignement réparties en 8 séminaires de 2 jours en présentiel :
- 102 heures d'enseignement organisées de la manière suivante : cours théoriques le matin et ateliers de terrain (mise en pratique) l'après midi.
 - 16 heures de conférences : 2 heures en clôture de la première journée de chaque séminaire.

Evaluation :

- 1,5 heure d'évaluation écrite
- 10 minutes de présentation orale sous forme de "Pitch Challenge"

Conditions de délivrance du diplôme

Sauf motif impérieux, l'assiduité est validée à condition d'être présent(e) à l'ensemble de la formation.

La note de l'épreuve écrite (1,5 heure) doit être supérieure ou égale à 10 sur 20
La note de l'épreuve orale (10 minutes) doit être supérieure ou égale à 10 sur 20
Il n'y a pas de compensation entre les épreuves.
Session de rattrapage :
la note de l'épreuve écrite (30 minutes) doit être supérieure ou égale à 10 sur 20

III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée : <input checked="" type="checkbox"/> 1 an <input type="checkbox"/> 2 ans <input type="checkbox"/> 3 ans	
Stage* : <input type="checkbox"/>	Durée :
Pratique Professionnelle : <input type="checkbox"/>	Durée :
Mémoire : <input type="checkbox"/>	

****Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,***

NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF

heures de CM Udt :		Total heures : 0
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		

	Atelier : Biostatistique : spécificités des recherches en gérontechnologie									
	Conférence : Ethique et technologie									
Séminaire 5	Dimensions psycho-sociales de la technologie dans le champs du grand âge									
	Nouvelles technologies et psychologie du vieillissement									
	Les technologie au service des professionnels médico-sociaux : impact sur les organisations et les soins	13	2			QP				
	Perception des technologies par les publics âgés									
	Conférence : Technologie : impacts sur les sociétés									
	Atelier : La recherche en sociologie des organisations									
	Atelier : Gérontechnologie : regard de l'anthropologue									
Séminaire 6	Architecture et design dans le grand âge									
	Architecture : innovation au service des personnes âgées									
	Le design au service de l'innovation dans le vieillissement									
	La chambre hospitalière adaptée au grand âge									
	Ergothérapie et technologie pour le maintien de l'autonomie	10	5			QP				
	Atelier : Le Design au service de l'innovation dans le vieillissement									
	Atelier : Rencontre avec le concepteur d'une solution numérique visant à fluidifier le parcours de soins (ville-hôpital)									
	Conférence : EHPAD de demain : espace et usage en mue									
Séminaire 7	Données de santé et bio-informatique									
	Big data et data reuse : définitions et méthodes									
	Stockage des données : entrepôt de données de santé									
	Confidentialité des données de santé et des données réutilisées (cadre réglementaire, démarche et informations des personnes)	12	3			QP				
	Bio-informatique : traitement des données omiques									
	Bio-informatique et médecine personnalisée									
	Atelier : Introduction à la programmation avec le logiciel PYTHON									
	Conférence : Jumeau numérique									
Séminaire 8	Intelligence artificielle en santé									
	Apprentissage machine et IA : concept généraux									
	Traitement automatique du langage naturel									
	Deep learning pour le traitement d'image									
	Réseaux de neurones (RNN)	12	3			QP				
	Prévention des effets indésirables des médicaments : système expert									
	Atelier : Rencontre avec le concepteur du logiciel DIVOMED									
	Conférence : IA en santé : mythe et réalité									
Evaluation en dehors des dates de formation										
	1ère session : épreuve écrite (1,5 heure)						ET	E	ET	E
	2ème session : épreuve écrite (30 minutes)						E		E	
	Epreuve orale (10 minutes)						O		O	
Durée totale de la formation		118h/étud CM+TD+TP							Préciser : CC : contrôle continu	
	118	95	23	0				ET : examen terminal		
								O : oral - E : écrit		
								QP : quitus de présence		

V - FICHE ENSEIGNANTS ET INTERVENANTS EXT

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
Fougère Bertrand	Titulaire	PUPH en Gériatrie	UFR Médecine	bertrand.fougere@univ-tours.fr
Coulongeat Matthieu	CCA	Gériatrie	UFR Médecine	matthieu.coulongeat@univ-tours.fr
Aidoud Amal	Vacataire	PH en Gériatrie CHRU de Tours		a.aidoud@chu-tours.fr
Debacq Camille	Vacataire	PH en Gériatrie CHRU de Tours		c.debacq@chu-tours.fr
Gana Wassim	Vacataire	PH en Gériatrie CHRU de Tours		w.gana@chu-tours.fr
Bleuet Joëlle	Vacataire	PH en Gériatrie CHRU de Tours		j.bleuet@chu-tours.fr
Leroy Victoire	CCA	Gériatrie	UFR Médecine	leroy.victoire@univ-tours.fr
Léa Lemoine	CCA	Gériatrie	UFR Médecine	lea.lemoine@univ-tours.fr
Mathilde Rivoal	Vacataire	Gériatrie CHRU Tours		m.rivoal@chu-tours.fr
Stéphanie Bonte	Vacataire	Gériatrie CHRU Tours		s.bonte@chu-tours.fr
Sophie Kubas	Vacataire	Cardiologue MFCVL		sophie.kubas@vyv3.fr
Pierre Poupin	Titulaire	Chercheur UMR INSERM 1246	UFR Sciences pharmaceutiques	pierre.poupin@univ-tours.fr
Catherine Roussel	Vacataire	Coordinatrice CIC-IT CHRU Tours		c.roussel@chu-tours.fr
Sarah Legland	Vacataire	Chef de projet ETVMA		s.legland@chu-tours.fr
Jean-Philippe Fouquet	Titulaire	Ingénieur de recherche Co-responsable CETU ETICS		jean-philippe.fouquet @univ-tours.fr
Leslie Guillon-Grammatico	Titulaire	MCUPH Santé Publique	UFR Médecine	leslie.guillon-grammatico@univ-tours.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC		FC		FC		FC		#DIV/0!
% de réussite	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC	0	FC	0	FC	0	FC	0	0
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)									#DIV/0!
Total dépenses exécutées									#DIV/0!
Total facturé									#DIV/0!
Résultat dépenses-recettes		0		0		0		0	0

VI - GRILLE DE CALCUL DU CÔÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Intitulé de l'activité	Tarif Normal F.C.	Tarif Réduit F.C.	Tarif FI
DU APPROCHE DES INNOVATIONS NUMÉRIQUES ET TECHNOLOGIQUES EN GÉRONTOLOGIE	1800 €		790 €
Nombre d'activités	17		3
Nombre total d'activités	20		3
Tarif moyen	1 350 €		
Formation sur une année complète (ou/ou)	non		
Formation exclusivement hors des locaux de l'U.T. (ou/ou)	non		

COUTS D'ANALYSE PRÉLIMINAIRE

COUTS DIRECTS **32 760 €**

COUTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré d'après le type)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités, hôpitaux-universitaires et assimilés	3 h	290 €/h	1 450 €
- Maîtres de conférences et assimilés		185 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €
- Autres enseignants (sous de l'éducation nationale et assimilés)		131 €/h	- €
- Sociétaires contractuels		100 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels, enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires	10 h	174 €/h	1 740 €
- Vacataires non fonctionnaires	13 h	59 €/h	777 €
- Vacataires fonctionnaires	40 h	41 €/h	1 640 €
- Autres (honoraires de formation...)			73 €
Sous-total COUTS DE PERSONNEL FORMATION	119 h	78 €/h	9 220,00 €

à saisir

COUTS ADDITIONNEL DE PERSONNEL / FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré d'après le type)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités, hôpitaux-universitaires et assimilés		290 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés		185 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €
- Autres enseignants (sous de l'éducation nationale et assimilés)		131 €/h	- €
- Sociétaires contractuels		100 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels, enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		59 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		41 €/h	- €
- Autres (honoraires de formation...)			- €
Sous-total COUTS DE PERSONNEL FORMATION	0 h	0 €/h	0,00 €

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation, spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DAI comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DAI comprenant des heures de formation dispensées par une autre université) :

- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement
- autre, précisez :

TOTAL	nb heures de formation (pour l'enseignement)	nb heures de formation (pour les personnels de l'université de Tours)	nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	Coût total des heures de formation pour l'UT
	119 h	0 h	119 h	9 220,00 €

COUTS SPÉCIFIQUES	Coût
FI obligatoire	2 000 €
Fonctionnement (boîtes à lettres, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	500 €
Restauration (sauces cafés, restaurants, traiteurs...)	500 €
Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	500 €
Reversement partenaire	500 €
TOTAL COUTS SPÉCIFIQUES	4 000 €

I - TOTAL COUTS DIRECTS **14 722 €**
MARGE SUR COUTS DIRECTS (doit être > 0) **65 %** **18 038 €**

COUTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COUTS DE SOUTIEN	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionné au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionné au nombre d'heures dispensées par l'université)
- Appui à la formation	64,34 €	- €	3,30 €	625,72 €
- Documentation	100,00 €	- €	18,17 €	1 516,9 €
- Vacances et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €
- Vie étudiante	82,00 €	- €	6,70 €	792,13 €
TOTAL COUTS DE SOUTIEN	246,34 €	- €	24,17 €	2 934,75 €

COUTS DE SUPPORT	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	87,33 €	- €	68,34 €	7 861,00 €
- Patrimoine immobilier	49,72 €	- €	40,63 €	4 734,96 €
- Système d'information et numérique	180,3 €	- €	4,84 €	508,19 €
TOTAL COUTS DE SUPPORT	1 463,35 €	- €	113,81 €	13 104,15 €

II - TOTAL COUTS INDIRECTS **16 038,90 €**

III - TOTAL COUTS COMPLETS = TOTAL COUTS DIRECTS (I) + TOTAL COUTS INDIRECTS (II) ou (II) **30 814,66 €**
MARGE SUR COUTS COMPLETS (doit être > 0) **6%** **1 945,34 €**

Chiffes clés / stables	
Cout complet	1 945,34 €
dont couts directs	796,30 €
dont couts indirects	1 149,04 €
Coût complet de l'heure de formation	261,44 €
Marge sur couts directs	65 %
Marge sur couts complets	6%
Nombre minimum de stagiaires	24
Tarif minimum	1 541,00 €

VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

**DU APPROCHE DES INNOVATIONS NUMÉRIQUES ET
TECHNOLOGIQUES EN GÉRONTOLOGIE**

Gestion par le service Formation continue	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	1 800,00 €
Stagiaire Tarif réduit	
Inscription formation initiale gestion ufr	Tarifs €
Droits de base*	170,00 €
Droits spécifiques	550,00 €
Inscription formation continue gestion ufr	Tarifs €
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	

Information tarifs droits de base en FI

Pour les AU, CU et DU

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021 ,170 €).

Pour les DIU

*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES**X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION**

Avis du conseil d'UFR	Date :	04/04/2022	Sélectionner...
Décision de la CFVU	Date :	19/05/2022	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	03/06/2022	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	13/06/2022	Sélectionner...

SYNTHÈSE/HEURES/UE - DIPA- S3/S4 - ANGERS/TOURS						
UE	ECTS	total/h : CM + ED + TD/TP + T Perso. 25h/ECTS	Enseigné à distance dont éval.	Enseigné en présentiel dont éval.	travail perso.	
UE Recherche (UE 8 Recherche)	3	75	3,5	10,5	61,00	
UE Langue vivante (UE 4 LV)	3	75	3,5	10,5	61,00	
et pour chaque mention :						
UE Bases fondamentales (UE 1 Bases)	6	150	10,5	21	118,5	
UE Clinique (UE 2 Clinique)	14	350	24,5	49	276,5	
UE Parcours de Santé (UE 3 P Santé)	4	100	7	14	79	
TOTAL /S3	30	750	49	105	596,00	
UE Stage 2 (UE 9 Stage) 4 mois (environ 16 sem.)	24	600				
UE Mémoire (UE 10 Mémoire)	6	150	14	14	122	
SÉMINAIRE & BILAN						
TOTAL /S4	30	750	14	21	122	
TOTAL 2ème année			63	126		
Somme heures/enseignements					189	

SYNTHÈSE/HEURES/UE - DIPA- S1/S2 - ANGERS/TOURS						
UE	ECTS	total/h : CM + ED + TD/TP + T Perso. 25h/ECTS	Enseigné à distance dont éval.	Enseigné en présentiel dont éval.	travail perso.	
ACCUEIL				3,5		
UE Clinique (UE 1 Clinique) ANGERS (patho. & sémio.) TOURS (pharmaco.)	15	375	28 32	45,5 38,5	301,50 304,50	
UE Sciences infirmières et pratique avancée (UE2 Sc Inf)	6	150	10,5	28	111,50	
UE Responsabilité, éthique, législation, déontologie (UE3 Resp Eth)	3	75	3,5	10,5	61,00	
UE Langue vivante (UE 4 LV)	3	75	3,5	10,5	61,00	
UE Méthodes de travail (UE 5 Méthode)	3	75	3,5	10,5	61,00	
TOTAL /S1	30	750	49 53	108,5 101,5	596 599	
UE Clinique (UE 1 Clinique) ANGERS (patho. & sémio.) TOURS (pharmaco.)	6	125	11,5	17	96,50	
UE Formation et analyse des pratiques professionnelles (UE 6 APP)	6	125	10,5	21 26,5	93,50 88	
UE Santé Publique (UE 7 Santé Pub)	6	125	10,5	21	93,50	
UE Recherche (UE 8 Recherche)	6	125	17,5	14 14,5	93,50 93	
UE Stage 1 (8 semaines) + Préparation à la professionnalisation en présentiel (UE 9)	6	280	0	28		
BILAN DE L'ANNÉE						
TOTAL /S2	30	780	50	76,5 110,5	377 371	
TOTAL 1ère année			99 103	185 212		
Somme heures/enseignements					284 315	